

Fonds commun de base de titres à revenu fixe CIBC - Série FNB (CCRE)

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts de série FNB du Fonds commun de base de titres à revenu fixe CIBC. Vous trouverez plus de détails sur cette série FNB dans le prospectus simplifié du fonds. Afin d'en obtenir un exemplaire, communiquez avec Gestion d'actifs CIBC inc. au 1-888-888-3863, faites parvenir un courriel à l'adresse info@cibcassetmanagement.com, ou visitez www.cibc.com/etfs. Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	29 octobre 2020	Gestionnaire du fonds :	Gestion d'actifs CIBC inc.
Valeur totale du fonds au 31 août 2021 :	389 187 900 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'actifs CIBC inc.
Ratio des frais de gestion (« RFG ») :	0,45 %	Distributions :	Revenu net, chaque mois Gains en capital nets réalisés, chaque année, en décembre

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 31 août 2021)

Symbole boursier :	CCRE	Volume quotidien moyen :	Cette information n'est pas disponible car le FNB n'a pas encore terminé 12 mois consécutifs.
Bourse :	Bourse de Toronto	Nombre de jours de négociation :	Cette information n'est pas disponible car le FNB n'a pas encore terminé 12 mois consécutifs.
Monnaie :	Dollars canadiens (\$ CA)		

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 31 août 2021)

Cours du marché :	Cette information n'est pas disponible car le FNB n'a pas encore terminé 12 mois consécutifs.	Écart acheteur-vendeur moyen :	Cette information n'est pas disponible car le FNB n'a pas encore terminé 12 mois consécutifs.
Valeur liquidative :	Cette information n'est pas disponible car le FNB n'a pas encore terminé 12 mois consécutifs.		

Dans quoi le FNB investit-il?

Le fonds investit principalement dans des parts d'OPC qui investissent dans des titres à revenu fixe. Le fonds peut avoir une exposition à des titres à revenu fixe dont la note attribuée est inférieure à une note de catégorie d'investissement; la répartition de ces émissions varie généralement entre 10 % et 20 %.

Les graphiques ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 août 2021. Les placements du fonds vont changer.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 31 août 2021)

Fonds de revenu à court terme CIBC, catégorie O	23,0 %
Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance, catégorie O	17,0 %
FNB actif d'obligations de sociétés de qualité CIBC	16,9 %
Fonds canadien d'obligations CIBC, catégorie O	7,0 %
Fonds à rendement flexible Renaissance, catégorie OH	7,0 %
FNB actif d'obligations à taux variable de qualité CIBC	7,0 %
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance, catégorie O	5,0 %
VanEck Vectors J.P. Morgan EM Local Currency Bond ETF	4,1 %
Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance, catégorie O	4,0 %
FNB Horizons Devises mondiales à rendement absolu	4,0 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	95,0 %
Nombre total de placements :	12

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 31 août 2021)

Fonds d'investissement d'obligations canadiennes	71,9 %
Fonds communs de placement d'obligations internationales	11,0 %
Fonds d'investissement d'actions américaines	8,1 %
Fonds communs de placement de titres à revenu fixe mondiaux	5,0 %
Fonds d'investissement d'actions canadiennes	4,0 %
Autres actifs, moins les passifs	0,1 %
Trésorerie	-0,1 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup au fil du temps. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Gestion d'actifs CIBC inc. a déterminé que le niveau de volatilité de ce fonds est **Faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque, se reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* sous *Information propre à chaque organisme de placement collectif décrit dans le présent document* du prospectus simplifié du fonds. Pour en savoir davantage sur certains risques en particulier qui peuvent avoir une incidence sur les rendements du fonds, se reporter à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?* du prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds ne comporte aucune garantie. Il se peut que vous ne récupériez pas la somme que vous avez investie.

Quel a été le rendement du FNB?

Les rendements des parts de série FNB du fonds sont présentés dans cette partie. Les rendements sont calculés après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

Les renseignements sur les rendements annuels ne sont pas disponibles puisque les parts de série FNB du fonds ne sont pas en circulation depuis une année civile complète.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR 3 MOIS

Les renseignements sur les meilleur et pire rendements sur 3 mois ne sont pas disponibles puisque les parts de série FNB du fonds ne sont pas en circulation depuis une année civile complète.

RENDEMENT MOYEN

Les renseignements sur le rendement moyen ne sont pas disponibles puisque les parts de série FNB du fonds sont offertes aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.

Négociation des parts de FNB

Les parts de série FNB détiennent un panier de placements, comme des OPC, mais se négocient à la cote des bourses comme les actions. Voici quelques points à garder à l'esprit lorsque vous négociez des parts de série FNB :

Établissement du prix

Les parts de série FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de série FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché. Le cours du marché peut fluctuer tout au long du jour de bourse. Des facteurs tels que l'offre, la demande et les changements de valeur des placements d'un fonds peuvent avoir une incidence sur le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le **cours acheteur** et le **cours vendeur**.
- Le cours acheteur correspond au prix le plus élevé qu'un acheteur est prêt à payer si vous voulez vendre vos parts de série FNB. Le cours vendeur correspond au prix le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts de série FNB si vous voulez en acheter. La différence entre les deux est appelée « **écart acheteur-vendeur** ».
- En général, plus cet écart est petit, plus les parts de série FNB sont liquides. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Les parts de série FNB ont une valeur liquidative. Elle est calculée après la clôture de chaque jour de bourse et tient compte de la valeur des placements d'un fonds à ce moment-là.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le FNB est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe;
- recherchent un revenu régulier ayant un potentiel de plus-value du capital modeste à long terme; et
- recherchent un placement à moyen ou à long terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non les parts du fonds dans un régime enregistré comme un régime enregistré d'épargne retraite (« REER ») ou un compte d'épargne libre d'impôt (« CELI »).

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un régime non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles vous soient versées en espèces ou qu'elles soient réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir ou vendre les parts de série FNB du fonds sont présentés dans cette partie. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Renseignez-vous sur d'autres fonds et placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

1. COURTAGES

Vous pourriez devoir payer une commission chaque fois que vous achetez et vendez des parts de série FNB du fonds. Les commissions peuvent varier selon la maison de courtage. Certaines maisons de courtage peuvent proposer des FNB sans commission ou exiger un montant d'achat minimum.

2. FRAIS DU FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont une incidence sur vous car ils réduisent les rendements de cette série du fonds.

Au 28 février 2021, les frais du FNB s'élevaient à 0,48 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (« RFG ») Ce montant représente l'ensemble des frais de gestion du fonds (y compris la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation qui ne sont pas inclus dans les frais d'administration fixes (frais du fonds) pour les parts de Série FNB du fonds. Gestion d'actifs CIBC inc. a renoncé à certains frais du FNB. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,45 %
Ratio des frais d'opération (« RFO ») Il s'agit des frais de transactions du FNB.	0,03 %
Frais du fonds	0,48 %

Commission de suivi

La commission de suivi est une commission continue qui est versée tant que vous possédez des parts de série FNB du fonds. Elle couvre les services et les conseils que vous fournissent votre représentant et la société pour laquelle il travaille.

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des parts de série FNB du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers présentent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion d'actifs CIBC inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

Gestion d'actifs CIBC inc.
Brookfield Place
161 Bay Street, 22nd floor
Toronto (Ontario) M5J 2S1

1-888-888-3863
info@gestiondactifscibc.com
www.cibc.com/fnb